



Jusqu'au dimanche 17 février

Bourses d'écriture et de traduction

Dernière semaine pour postuler aux bourses d'écriture et de traduction de la DRAC et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers à déposer jusqu'au dimanche 17 février.

Les écrivains et les traducteurs **résidant en Auvergne-Rhône-Alpes depuis plus d'un an**, ayant **publié au moins une fois à compte d'éditeur**, peuvent présenter leur candidature pour l'attribution d'une bourse d'écriture. Ces aides, attribuées par **la Drac et la Région Auvergne-Rhône-Alpes**, avec le concours de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, ont pour objectif de contribuer à "donner du temps" à des écrivains pour mener à bien un projet d'écriture et de publication.

Les conditions d'éligibilité, les modalités de candidature et d'examen des dossiers sont téléchargeables ci-dessous.

Dernière édition : 25 juin 2024 à 16:47

<https://auvergnerrhonealpes-livre-lecture.org/articles/bourses-d-ecriture-et-de-traduction-5c615b5bba096>